

VICTOIRE DE LA CGT POUR LES FACTIONNAIRES DE CHAMPBLAIN

TRAVAIL EFFECTUÉ = TRAVAIL PAYÉ !

Pendant des années, les salariés factionnaires ont subi une injustice manifeste : une incohérence entre le temps de travail réellement effectué et le temps de travail réellement payé : travaillé 146h / payé 144h37. Cette situation, malgré de nombreuses alertes n'a jamais été corrigée par les directions précédentes.

UNE LUTTE DE LONGUE HALEINE

Le Syndicat CGT a alerté, proposé, agi :

- tentatives de résolution sur site
- accompagnement des salariés devant différentes juridictions : Conseil des Prud'hommes de Valence, Cour d'appel de Grenoble, Cour de cassation.

UNE DIRECTION QUI ENFIN ÉCOUTE LA CGT

En mars 2024, la CGT a relancé une nouvelle fois le dialogue avec la nouvelle direction. Deux choix étaient possibles :

- corriger par un avenant à l'accord de 2006,
- ou poursuivre les actions devant la justice.

Le 20 juin 2024, la CGT a officiellement proposé la révision des articles 5.1 5.2 et 5.3 de l'accord du 24 mars 2006. Après plusieurs mois de discussions

Il ne s'agit pas d'une faveur, mais bien d'une régularisation attendue depuis longtemps.

constructives, la direction et la CGT sont parvenues à un accord de principe pour ouvrir des négociations.

CE QUI CHANGE :

Le temps de travail est enfin payé à sa juste valeur avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

146h TRAVAIL EFFECTUÉ = 146h TRAVAIL PAYÉ

Il ne s'agit pas d'une faveur, mais bien d'une régularisation attendue depuis longtemps. Nous saluons la direction actuelle pour avoir corrigé une injustice que les directions précédentes ont laissé perdurer et nous pouvons également remercier les autres syndicats signataires sinon cet accord n'aurait pas été applicable car

malheureusement la CGT n'est pas majoritaire aujourd'hui. Vous aurez la possibilité de changer cette situation lors des prochaines élections professionnelles.

Soyez patient !

Nous pouvons juste regretter ne pas avoir obtenu du temps en repos plutôt que l'augmentation du nombre d'heures payées, ce qui aurait soulagé la fatigue des factionnaires.

Espérons les mêmes issues pour toutes les négociations en cours et à venir.

RESTONS VIGILANTS ET UNIS DANS LA LUTTE POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

